

Climat : la France est-elle vraiment un petit pollueur à l'échelle mondiale ?

Audrey Garric

Selon certains, la France, qui émet 0,9 % du CO2 mondial, pourrait s'exonérer de lutter davantage contre le réchauffement. Un raisonnement qui laisse de côté certains polluants, ignore les émissions importées et minimise la responsabilité historique des pays développés.

C'est une petite musique entendue depuis longtemps : la Chine ou l'Inde pollueraient bien plus que la France, qu'il serait préférable de laisser tranquille sur le sujet. Le pays en ferait déjà beaucoup, voire trop, pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Un refrain entonné par le candidat d'extrême droite Eric Zemmour au micro de France Inter, le 7 février : « La France représente 1 % des émissions de CO2 : nous n'avons pas à sacrifier l'industrie française sur l'autel de la lutte contre le réchauffement climatique. Que les Américains et les Chinois commencent. »

Cette antienne, la climatologue Valérie Masson-Delmotte l'entend « constamment », en particulier chez les « militants du statut quo » et dans « certains partis politiques ». « Il y a une dimension rhétorique fausse à utiliser cet argument », qui fait partie des « douze excuses de l'inaction sur le climat » recensées par des chercheurs en sciences sociales, dans une étude publiée par l'université de Cambridge en juillet 2020, rappelle la coprésidente du groupe de travail 1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

D'un point de vue arithmétique d'abord, le calcul présente des limites et masque des réalités. Certes, les deux plus grands émetteurs sont aujourd'hui la Chine et les Etats-Unis. Ils ont respectivement représenté 29 % et 14 % des émissions mondiales de CO2 en 2019, selon les données du Global Carbon Project, un consortium international d'une centaine de scientifiques. La France pesait effectivement 0,9 % des émissions cette année-là, et se classait comme le 20e plus gros émetteur de CO2. Rapporté à la population, la France était placée en 78e position, avec 4,9 tonnes de CO2 par habitant, bien loin derrière les 16 tonnes des Américains (11e rang) et même les 7,3 tonnes des Chinois (50e rang).

Responsabilité historique

Les chiffres diffèrent quelque peu si l'on tient compte non seulement du CO2, mais de l'ensemble des gaz à effet de serre – le méthane, notamment, est responsable d'un tiers du réchauffement depuis l'ère préindustrielle. Dans ce cas, la France a émis 6,5 tonnes par habitant en 2019, selon le dernier rapport du Haut Conseil pour le climat (HCC) publié en juin 2021.

Surtout, il ne s'agit là que des émissions territoriales. Pour avoir une vision globale, il faut encore ajouter les émissions liées à l'importation par la France de biens et de services produits à l'étranger – qui augmentent de manière continue – et celles engendrées par les transports

internationaux des Français. L’empreinte carbone totale de la France atteignait dans ce cas 9,9 tonnes équivalent CO2 par habitant en 2019, un chiffre supérieur à la moyenne mondiale (elle était de 6,1 tonnes en 2012, dernière donnée disponible). « La France a une empreinte carbone plutôt faible parmi les pays développés, mais des émissions importées comparables », écrivaient les treize experts du Haut Conseil pour le climat (HCC) dans un rapport d’octobre 2020.

Au final, et c’est là l’essentiel, le HCC note que l’empreinte carbone française est proche du double de la part de la France dans la population mondiale.

Mais « ce qui est mal compris », rappelle Valérie Masson-Delmotte, c’est que le réchauffement climatique est un « phénomène cumulatif ». Il dépend tant des émissions présentes que passées. Or la France, qui a bénéficié très tôt des énergies fossiles pour se développer et accroître sa richesse, est le 12^e émetteur mondial de CO2 en cumulé depuis 1850, en prenant en compte les émissions liées au charbon, au pétrole et au gaz naturel et aux changements d’utilisation des terres et des forêts, selon le site spécialisé Carbon Brief. Elle se situe loin derrière les Etats-Unis, la Chine et la Russie, suivis par le Brésil, l’Indonésie, l’Allemagne et l’Inde, mais elle se classe devant l’Australie, l’Argentine, l’Afrique du Sud et l’Italie. En raison de cette responsabilité historique, « il est donc juste que la France assume une part importante des efforts de réduction des émissions », écrit le HCC.

Au-delà de ces aspects comptables, il y a une « dimension morale à agir » dans la lutte contre le changement climatique, qui implique le combat de tous, avance Valérie Masson-Delmotte, qui est membre du HCC. La France a non seulement « une responsabilité d’action, mais aussi la capacité d’agir », en raison de ses importantes ressources humaines, technologiques et financières, ajoute Michel Colombier, directeur scientifique de l’Institut du développement durable et des relations internationales, également membre du HCC.

« Devoir d’exemplarité »

Depuis la convention-cadre de l’ONU sur le climat de 1992, les pays développés ont le primat de la lutte contre le changement climatique. De ce point de vue, la France est « très loin de faire sa part juste », avait calculé le Réseau Action Climat dans une étude publiée en février, jugeant que Paris devrait considérablement augmenter ses objectifs climatiques et son aide financière aux pays du Sud.

La France a également une « capacité d’entraînement », rappelle Michel Colombier. « Après avoir vendu un mode de vie qui n’est pas soutenable, on a désormais la responsabilité de montrer que la prospérité ne repose pas forcément sur une forte consommation énergétique, ni sur d’importantes émissions de CO2. » Ayant présidé la COP21, qui a débouché sur l’accord de Paris sur le climat, la France « hérite d’un devoir d’exemplarité dans l’action climatique », ajoute le HCC. A l’inverse, relativiser le poids de la France dans les émissions mondiales « déstabilise le multilatéralisme climatique et démotive les autres pollueurs », avance Clément Sénéchal, de Greenpeace France.

Enfin, la France a une obligation juridique à limiter ses émissions. Ses objectifs climatiques, en particulier l’atteinte de la neutralité carbone en 2050 qui découle de l’accord de Paris, sont inscrits dans la loi. Or, dans l’immédiat, le pays n’est pas dans les clous pour y parvenir. Malgré des progrès et une accentuation de la baisse des émissions, « les efforts actuels sont insuffisants pour garantir l’atteinte des objectifs » pour 2030, a jugé le Haut Conseil pour le

climat en juin 2021. Ce qui est d'autant plus délicat que ces objectifs vont prochainement être revus à la hausse, pour s'aligner avec les nouveaux engagements européens, plus ambitieux.

Comparée à ses voisins, la France réduit légèrement moins vite ses émissions (– 19 % depuis 1990, contre – 23 % pour l'Union européenne), en particulier par rapport au Royaume-Uni et à l'Allemagne – qui partent toutefois de plus loin. Elle peut compter sur une électricité fortement décarbonée avec le nucléaire, mais son mix énergétique ne l'est pas encore : il dépend à plus de 60 % des énergies fossiles. Avec 19 % de renouvelables dans sa consommation d'énergie finale, elle est par ailleurs le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir atteint l'objectif fixé à 23 % pour 2020, selon l'institut Eurostat.

L'adaptation est un « maillon faible »

Elle devra accélérer dans tous les secteurs. « Il faut s'attaquer aux transports, aux bâtiments, à l'agriculture, ce qui est difficile, demande des investissements importants et des changements de mode de vie », indique Valérie Masson-Delmotte.

La pression est d'autant plus forte que la France a été épinglée à deux reprises par la justice pour les carences dans sa politique climatique. Le tribunal administratif de Paris a donné au gouvernement jusqu'au 31 décembre pour « réparer le préjudice écologique » causé par l'excès d'émissions de CO₂ constaté entre 2015 et 2018. Le Conseil d'Etat lui a également fixé un ultimatum, au 31 mars cette fois, pour « prendre toutes mesures utiles permettant d'infléchir la courbe des émissions » et tenir ses objectifs.

L'adaptation est un dernier « maillon faible », relève Mme Masson-Delmotte. Près de deux tiers des Français sont déjà exposés à des risques climatiques de manière forte ou très forte, qu'il s'agisse des vagues de chaleur, des inondations ou des incendies. Malgré une prise de conscience accrue des enjeux de l'adaptation, la France n'est, selon les experts, toujours pas prête à faire face à la crise climatique.